

Prise en charge intégrée des maladies néonatales et infantiles en Inde

Dans les années 1990, l'Inde a enregistré une nette réduction de ses taux de mortalité infantile et de mortalité des enfants de moins de cinq ans. Cette évolution ne s'est pas accompagnée d'une diminution des décès néonataux. En 2000, les décès néonataux comptaient pour près des deux tiers de tous les décès de nourrissons dans ce pays, et pour près de 45 % des décès d'enfants de moins de cinq ans. Près de la moitié des décès néonataux se produisent pendant la première semaine de la vie. Beaucoup pourraient être évités si les parents savaient reconnaître les signes de danger, adoptaient des pratiques d'alimentation adéquates ou avaient accès à des agents de santé qualifiés et à des soins fournis dans des établissements médicaux.

En 2000, le Gouvernement indien a adapté la stratégie de Prise en charge intégrée des maladies de l'enfance (PCIME) pour mettre davantage l'accent sur les soins aux nouveau-nés. La nouvelle approche, appelée Prise en charge intégrée des maladies néonatales et infantiles (IMNCl), modifie la PCIME en cela qu'elle prévoit des mesures spécifiques pour favoriser la santé et la survie des nouveau-nés. Comme la PCIME, cette nouvelle approche repose sur trois piliers pour améliorer la prestation de services essentiels aux nouveau-nés, aux nourrissons et aux jeunes enfants : le renforcement des infrastructures des systèmes de santé,

l'amélioration des compétences des agents de santé et la promotion de la participation communautaire – en insistant à chaque fois sur la place à donner à la santé et à la survie des nouveau-nés.

Concrètement, l'IMNCl consiste en trois visites à domicile dans les dix jours qui suivent la naissance pour encourager les parents à adopter les meilleures pratiques de soins du jeune enfant; à fournir des équipements spéciaux aux villages pour assurer le suivi des bébés qui avaient un poids insuffisant à la naissance; à renforcer les messages lors des réunions des associations féminines et à créer un lien entre le village et le foyer; et à évaluer dans les centres de santé locaux les enfants qui y ont été aiguillés.

La Prise en charge intégrée des maladies néonatales et infantiles fait partie du programme *Reproductive and Child Health II* lancé par le gouvernement. Ce programme met en œuvre une approche intégrée de la santé des femmes qui vise à offrir un continuum de soins de la naissance à l'âge adulte. Le coût supplémentaire du volet nouveau-nés, qui couvre principalement les visites à domicile, n'est que de 10 cents par enfant.

Voir Références, page 106.